

# Accueillir un apprenti ingénieur... pourquoi pas vous ?



## Quels atouts pour l'entreprise ?

Depuis 2013 deux formations ingénieur spécialisé bois par apprentissage existent en Auvergne-Rhône-Alpes : l'une à Bourg-en-Bresse avec l'**ECAM Lyon et la MFR de Cormaranche en Bugey** et l'autre à Saint-Etienne avec l'**ENISE et le CFA AFRA BTP**. Dans une filière en mutation constante, l'accueil d'un.e apprenti.e ingénieur.e offre pour les entreprises d'indéniables opportunités :

- Participer à la formation d'un.e jeune que vous serez susceptible de recruter, lui apprendre un métier et l'intégrer à la vie et la culture de votre entreprise.
- Saisir l'opportunité d'anticiper l'évolution de vos métiers et de vos compétences.
- Bénéficier d'une véritable aide opérationnelle dans l'activité de votre entreprise et vous accompagner dans son développement.
- Eventuellement transmettre sereinement son entreprise à une personne de confiance.

## Combien ça coûte ?

Les frais de formation sont pris en charge par la Région. Reste à la charge de l'entreprise le salaire de l'apprenti.e qui est fonction de son âge et de son année d'étude

Année d'étude faisant l'objet de l'apprentissage		de 18 à 20 ans	À partir de 21 ans
1e année	Pourcentage du SMIC	41 %	53 %
	Salaire en euros*	606.91	784.54
2e année	Pourcentage du SMIC	49 %	61 %
	Salaire en euros*	725.33	902.96
3e année	Pourcentage du SMIC	65 %	78 %
	Salaire en euros*	962.18	1154.61

\* pour une valeur du SMIC de 1498,47 brut au 1er janvier 2018

## Quelles sont les aides ?

### Aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Aide générale : 1000 € par an**

Pour tout employeur du secteur privé de moins de 11 salariés

**Aide au recrutement d'apprentis : 1000 € par contrat**

Pour tout employeur du secteur privé de moins de 250 salariés, sous conditions.

+ d'infos [www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr) Rubrique Mes aides mes services / Formation et apprentissage

### Aides de l'Etat

**Exonération des charges sociales**

Pendant la durée du contrat d'apprentissage, dans des limites qui varient selon le type d'entreprise.

+ d'infos [www.alternance.emploi.gouv.fr/](http://www.alternance.emploi.gouv.fr/)



Retrouvez le simulateur de calcul de rémunération et d'aides aux employeurs sur [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

*«quels que soient votre activité ou votre effectif salarié, un.e apprenti.e ingénieur.e de spécialité bois peut contribuer à votre développement»*

## Quel type d'entreprise ?

Tous les types d'entreprises peuvent trouver un intérêt à accueillir un.e apprenti.e ingénieur.e de spécialité bois, quels que soient l'effectif salarié, l'activité ou la localisation géographique, comme l'expriment les statistiques suivantes, issues des données de l'ECAM et de l'ENISE.

### TYOLOGIE DES ENTREPRISES D'ACCUEIL

Répartition des entreprises ayant accueilli un apprenti ingénieur ECAM

Par secteur d'activité	Par effectif salarié	Par localisation
Construction	20%	Auvergne-Rhône-Alpes 64%
Scierie	20%	
Charp. construction	18%	Hors région 36%
Charpente	11%	
Charp. menuiserie	7%	1 à 2 salariés 3%
Menuiserie	7%	3 à 5 salariés 10%
Mobilier	7%	6 à 9 salariés 3%
Emballage	5%	10 à 19 salariés 10%
Bureau d'études	4%	20 à 49 salariés 33%
Autre activité	2%	50 à 99 salariés 16%
		100 à 199 salariés 14%
		+ de 200 salariés 10%

### TYOLOGIE DES ENTREPRISES D'ACCUEIL

Répartition des entreprises ayant accueilli un apprenti ingénieur ENISE

Par secteur d'activité	Par effectif salarié	Par localisation
Travaux de charpente	22%	Auvergne-Rhône-Alpes 61%
Ingénierie, études techniques	16%	
Fabrication de charpentes	14%	Hors région 39%
Travaux de menuiserie bois et PVC	14%	
Construction maisons individuelles	12%	1 à 2 salariés 12%
Sciage et rabotage du bois	6%	3 à 5 salariés 6%
Construction autres bâtiments	4%	6 à 9 salariés 4%
Travaux de couverture	4%	10 à 19 salariés 20%
Autre activité	6%	20 à 49 salariés 33%
		50 à 99 salariés 8%
		100 à 199 salariés 10%
		+ de 200 salariés 6%

# Ingénieur.e spécialité bois de l'ECAM



en partenariat avec



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation prépare les futur.e.s ingénier.e.s à prendre des responsabilités dans différents secteurs de la filière bois :

### Construction

- > Gestion de chantier : conducteur.trice de travaux, chargé.e d'affaire
- > Bureau d'étude : ingénieur.e structure bois, responsable étude charpentes

### Energie

- > Optimisation énergétique des bâtiments : chef.fe de projet énergétique, thermicien.ne du bâtiment
- > Production : responsable de production, chef.fe de projet d'équipe

### Achats / Logistique

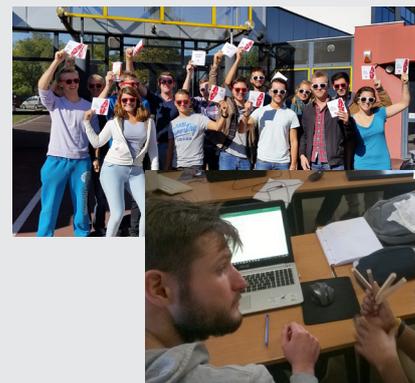
- > Logistique & transport : responsable logistique, chef.fe de projet supply chain bois, ingénieur.e études transport et logistique, acheteur.euse spécialité bois

## PROFIL DES APPRENTIS

Jeunes de moins de 30 ans titulaires de :  
BTS : Charpente – Couverture / Développement et Réalisation Bois / Système construction Bois Habitat  
DUT : Génie Mécanique et Productique / Génie Civil / Génie Thermique et Energie  
Licence Pro : Bois construction / Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois...

### Exemples de sujets de projets pilotés par des apprentis au sein de leur entreprise :

- > Etude de dimensionnement de pieux à partir d'essais pressiométriques
- > Analyse et optimisation de la rentabilité des stocks
- > Créer et instaurer un outil d'estimation de la rentabilité des chantiers
- > Amélioration des conditions de travail aux postes de clouage
- > Etude de schémas de sciage
- > Maison évolutive : étude technico-commerciale



## DUREE ET RYTHME DE LA FORMATION

Cette formation se déroule sur 3 ans selon le rythme l'alternance suivant :

1e année	2e année	3e année
50% à l'école	40% à l'école	10% à l'école
50% en entreprise	60% en entreprise	90 % en entreprise / 3 mois à l'étranger

## CONTACT

**Marcia Vidal**  
marcia.vidal@ecam.fr  
Ligne directe : 04 72 77 06 20

# Ingénieur.e génie civil parcours Construction Bois Mixte de l'ENISE



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

> préparer l'ingénieur.e de demain avec une formation en construction bois mixte et durable,

> maîtriser le matériau bois et la mixité avec les autres matériaux (béton, acier, verre...),  
> maîtriser les performances thermiques des enveloppes en bois mixte,

> étudier, industrialiser et réaliser une construction en atelier et sur chantier,  
> piloter une affaire (conception à réalisation) en TCE (Tout Corps d'Etat).

## PROFIL DES APPRENTIS

Jeunes de moins de 30 ans titulaires d'un bac + 2 (ou plus), DUT ou BTS dans le domaine du BTP, du Génie Civil ou de la construction bois

### Exemples de sujets de projets pilotés par des apprentis au sein de leur entreprise :

- > Recherche de solutions en vue d'une augmentation de la productivité dans un atelier de construction bois.
- > Développement d'outils de dimensionnement des systèmes hybrides bois/béton
- > Projet béton de chanvre : conception et communication
- > Développement d'une offre de constructions modulaires
- > Projet béton de chanvre : conception et communication
- > Certification Passivhaus



## DUREE ET RYTHME DE LA FORMATION

Cette formation se déroule sur 3 ans selon le rythme l'alternance suivant :

1e année :	2e année :	3e année :
55 % à l'école	45 % à l'école	33 % à l'école
45 % en entreprise.	55 % en entreprise.	66 % en entreprise / 3 mois à l'étranger

## CONTACT

**M. Olivier Tardy**  
olivier.tardy@enise.fr